

Retour sur le sondage effectué auprès des lecteurs de la lettre de l'urbanisme

La lettre de l'urbanisme est diffusée aux collectivités de l'Orne par la Direction départementale des territoires depuis le mois d'octobre 2021. Elle a pour objectif de les informer sur :

- les thématiques relevant de l'aménagement durable du territoire : droit du sol, habitat, construction, planification territoriale, aménagement commercial, risques, ressource en eau, biodiversité, agriculture ;
- les évolutions réglementaires, les outils (financiers, juridiques, techniques) et les ressources en ligne à disposition des territoires ;
- les politiques nationales qui sont replacées dans le contexte ornaï et illustrées d'exemples locaux.

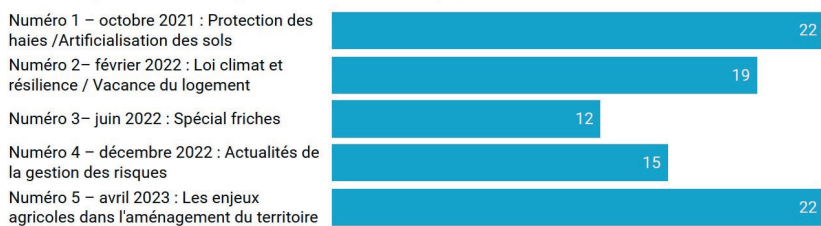
Six numéros sont parus depuis sa création. Le numéro de décembre 2023 porte sur « La planification du territoire au service de l'habitat à l'heure de la sobriété foncière » (avec un focus sur les logements locatifs sociaux dans l'Orne).

Afin de mesurer l'audience et la pertinence de cette lettre, un sondage a été adressé à l'automne 2023 aux établissements de coopération intercommunale, aux 385 communes de l'Orne, ainsi qu'aux services de l'État et de ses partenaires, également destinataires de la lettre.

Quels enseignements peut-on retirer de cette consultation ?

- Avec 58 réponses sur 409 personnes sollicitées, la participation au sondage est d'environ 15 %.
- 69 % des répondants connaissent la lettre et 61 % en ont pris connaissance, soit 36 personnes.
- La majeure partie des réponses (72 %) provient d'élus et agents des communes.

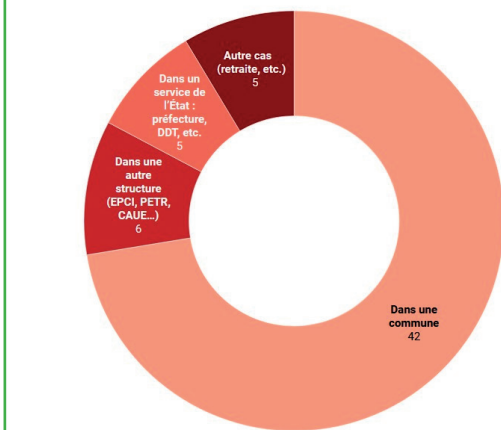
Quel(s) numéro(s) avez-vous lu(s) ?



Créé avec Datawrapper

Où travaillez-vous ?

Dans une commune Dans une autre structure (EPCI, PETR, CAUE...) Dans un service de l'État : préfecture, DDT, etc. Autre cas (retraite, etc.)



Créé avec Datawrapper

Globalement, l'appréciation des lecteurs de la lettre est soit positive soit très positive - aucun avis négatif n'a été émis - et elle est jugée plutôt attractive (72 % des répondants) : le format de deux pages convient mais pour certains, la lettre gagnerait à être allégée dans sa présentation.

Sur les 58 répondants, 11 ont formulé des suggestions, parmi lesquelles :

- une attente d'informations plus concrètes en matière d'urbanisme, d'habitat, de construction, sur les démarches à effectuer et l'articulation des acteurs.
- plusieurs demandes d'articles sur la loi climat et résilience visant au « ZAN » (zéro artificialisation nette) en 2050, les énergies renouvelables ou encore les haies.

Que pensez-vous de la présentation de la lettre de l'urbanisme ?



Créé avec Datawrapper

Nous remercions tous les participants au sondage, pour leurs retours constructifs et leurs suggestions, qui permettront d'améliorer la qualité de la lettre.